

# Un jeune Ambertois externe des Hôpitaux de Paris victime de son dévouement

---

Dans la foule qui, le 19 avril, accompagnait Jean Soleillant au cimetière d'Ambert, bien rares étaient ceux qui connaissaient toutes les circonstances de sa mort. Tous la savaient douloureuse et triste, mais presque tous aussi ignoraient la vérité, telle qu'elle doit être révélée.

C'est un passage du *Journal Officiel* du 27 avril qui nous l'apprend : Jean Soleillant, externe à l'Hôpital Andral, à Paris, est mort à 23 ans, victime de son dévouement. Par arrêté du 26 avril 1926, M. le Ministre du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale, lui a décerné à titre posthume la médaille d'honneur en or des épidémies.

Tous ceux qui ont connu et aimé Jean Soleillant verront dans le geste du Gouvernement, un juste témoignage de reconnaissance pour son sacrifice. Dès les premiers coups de son mal, il a compris, sachant d'où il venait ; malgré toutes les belles espérances qu'il pouvait former, il est parti calme et résigné, ne voyant dans sa fin que l'accomplissement de la destinée de ceux qui se sont mis au service de la douleur et des malheureux.

Jean Soleillant est tombé à l'âge où tant d'autres sont tombés, obéissant à d'autres devoirs ; son souvenir mérite d'être attaché au leur, la science comme la guerre a ses victimes, également braves, également navrantes.

C'est un nom de plus, ajouté par l'Auvergne à l'album des martyrs que l'abnégation tue ou mutile.

---